



Fabienne Sents



Laurent Godard



Cécile Frolot



Damien Puygenier



Guillaume Bras

LA TARIFICATION - POUR QUOI FAIRE ?

Septembre est le mois des inscriptions aux différentes activités proposées par les associations et services municipaux: cantine, centre de loisirs, école de musique, gym seniors, ludothèque...

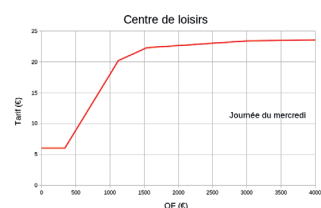
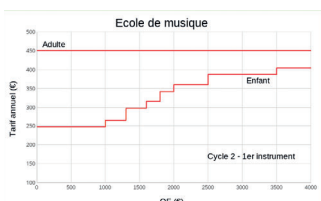
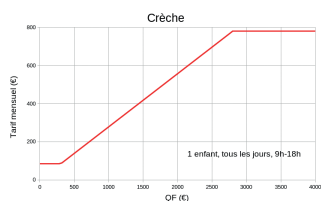
Pour la commune, la tarification est majoritairement faite au quotient familial (QF), qui permet d'établir une tarification progressive en fonction des revenus et de la composition de la famille. Nous ne pouvons que constater que plutôt que d'établir des critères et des modes de calcul communs aux différents services, c'est l'hétérogénéité qui prévaut et que le souci de progressivité et d'équité est loin d'être le critère principal des calculs.

Pourquoi ne pas s'aligner sur les critères de la CAF (appliqués à la crèche) ? Pourquoi les adultes sont-ils exclus du calcul au QF pour l'école de musique ? Pourquoi adopter une évolution qui occasionne des paliers et des effets seuils, et non une courbe continue ?

Nous ne parlerons pas de l'abandon de la tarification unique pour les communes du Pays Voironnais alors que Voreppe bénéficie de nombreuses aides financières et techniques de la CAPV, abandon au détriment de l'attractivité, du rayonnement et du développement de notre commune.

Dans un esprit constructif, nous avons entrepris de faire des propositions. Pour cela, nous avons demandé à plusieurs reprises depuis le printemps, les éléments anonymisés de fréquentation du restaurant scolaire. Malgré la promesse de nous fournir les éléments nous n'avons toujours rien reçu de la part de la municipalité ...

A partir du moment où l'on met en place une tarification, il est nécessaire que celle-ci soit cohérente, compréhensible et équitable. Les tarifs sont loin d'être un sujet mineur !



Le groupe VoreppeAvenir
Retrouver toutes nos interventions sur
<http://VoreppeAvenir.fr>

UNE RENTRÉE SCOLAIRE ACCOMPAGNÉE

Alors que des voix se font entendre pour appeler à la « gratuité » de l'école il nous est paru important de montrer les efforts de Voreppe à destination des écoliers qui fréquentent nos quatre groupes scolaires.



La compétence communale pour le scolaire concerne les écoles primaires. C'est de notre ressort d'entretenir les locaux et de les maintenir en bon état. Cet été encore des travaux d'amélioration ont été réalisés dans nos écoles.

Mais nos interventions sont bien plus larges.

Ainsi cette année encore les services municipaux sont en ordre de marche pour accompagner les équipes enseignantes dans leurs missions éducatives.

Les restaurants scolaires permettent aux enfants d'avoir accès à une alimentation, saine et équilibrée. Notre nouveau prestataire nous donne satisfaction avec un prix de repas que nous payons plus cher. Pour atténuer cette hausse nous avons relevé modestement la facturation et nous avons voté un dispositif d'accompagnement financier des familles modestes avec le repas à 1€ pour les quotients de moins de 1000€.

Concernant les activités scolaires, depuis de nombreuses années un forfait fournitures scolaires de 28€ par élève est attribué aux écoles pour l'acquisition des cahiers, stylos, feutres etc. Cela représente en 2024 près de 24.000€ pour près de 850 élèves inscrits à Voreppe.

Cette somme est aussi complétée par des achats liés à l'informatique et aux livres et documents pour un global de 7000€. Enfin il est prévu pour chaque école des forfaits de 40€ en élémentaire et 26€ en maternelle pour les projets éducatifs, la prise en charge des frais de transports et un soutien aux directeurs des écoles.

Globalement 80.000€ sont consacrés aux financements des actions dans les écoles.

A cela nous ajoutons bien évidemment les coûts des ressources humaines qui travaillent dans nos écoles. Pour permettre un épanouissement des plus petits nous programmons de renforcer nos personnels Atsem pour une équité sur toutes les maternelles de Voreppe.

Nos maîtres-nageurs sont formés et dispensent aux enfants de Voreppe les bases de la natation et nous pouvons que nous réjouir de la réussite des enfants voreppins dans le « savoir nager ».

Alors oui, l'école est gratuite mais elle a un coût et c'est parce que nous croyons que notre jeunesse est notre atout que nous y mettons des moyens.

Entourés de leurs parents, les enseignants, des personnels communaux nos chers bambins devraient bien réussir et nous leur souhaitons une très belle rentrée !

Vos élus de Vivons Voreppe 2020